



compte rendu du conseil d'école du 05/02/2019

Etaient présents :

Mr L'inspecteur de circonscription : M Escot

les parents d'élèves : Mme Cornet, Mme Michon, Mme Dallon, Mme Zantedeschi, Mme Tronchon, Mme Giraud, Mme Bessey, Mme Souchon, mme Bruel, mme Jacob

Pour la municipalité : Mme Grangeon adjointe à la vie scolaire, Mme Meunier-Favier, Mme Perin

Les enseignants : Mme Garde, Mme Zobebe, Mme Paolucci, Mme Tardy, Mme Ollier-Perain, Mme Guyot, Mme Melenchon, Mr Bonnefoy, Mr Roche, Mme Souzy

DDEN : Mme Longuet

Excusés : Mme Commarmond en congés maladie

Présidente de séance : Mme MELENCHON

Secrétaire de séance : Mme TARDY

Ordre du jour :

- Effectifs pour l'année 2019-2020

PS 29, MS 31, GS 29, CP 29, CE1 38, CE2 29, CM1 37, CM2 22 = 244

Deux déménagements annoncés en janvier 2019

Une famille souhaite un maintien pour son enfant en CM2

- Combien d'enfants sont concernés par la prise en charge du RASED et le dispositif EFIV ?

Rased poste E essentiellement : 7 enfants sont pris en charge pour cette période, 4 élèves de CE2 en maths et 3 élèves de CM1 en lecture compréhension

EFIV 11 enfants sont pris en charge par une enseignante appartenant au dispositif « des enfants du voyage ». Ce dispositif permet « l'inclusion dans l'école ».

Nous avons des parents qui sont très investis dans la scolarité de leurs enfants et dans leur réussite, les enfants sont scolarisés dès la petite section.

- Activités pédagogiques prévues de mars à juin 2018.

- Voyage des CP/CE1 les 3 et 4 juin à Marcoux

- Voyage des CE2, CM1/CM2 et CM2 en Ardèche du 27 au 29 mai 2019 (des demandes d'aide au financement ont été faites à la mairie, au conseil départemental et au conseil régional)→ pour le moment 500 € seront donnés par la mairie. Nous attendons les réponses du conseil départemental et du conseil régional.

- Sortie au collège pour les CM2 le 11 février avec le repas pris sur place, le car est entièrement pris en charge par la municipalité.

Les CE2 de Mme Tardy participent au projet « réduction et traitement des déchets », 2 séances seront faites par une animatrice de CILDEA en partenariat avec Loire Forez Agglo le 14 février après-midi et le 28 mars après-midi. Le 9 avril visites du centre de tri de Firminy et du centre d'enfouissement à Roche La Molière.

- Les CE2/CM1 et CE1 verront pour une sortie qui remplacera le spectacle des Kipounis. Mme Garde et Mme Commarmond pense mettre en place une sortie « marche » et se rendre au château de Bouthéon.

- Les GS/CP, CP/CE1 et CE1 feront un projet Vélo avec « l'école au vélo » en lien avec l'APER

- Les maternelles réfléchissent à une sortie pour fin mai début juin.

- **Le PROJET SUR LES ECRANS** : L'association ZOOMACOM s'est déplacée en décembre pour élaborer avec l'équipe enseignante le projet et mettre en place des axes de travail. Une subvention départementale est demandée.

Voici les axes : Que faire sans les écrans ?

Puis-je tout publier ?

L'identité numérique

La violence et la relation aux autres

Les conséquences sur le sommeil et la santé

Un spectacle sera donné par la troupe ANCA théâtre le 12 avril.

Suite au travail réalisé en classe, une exposition et une conférence sera donnée en mai 2019.

Et enfin nous mettrons en place « UNE SEMAINE SANS ECRAN » du 3 au 7 juin 2019. Avec l'aide des parents d'élèves des ateliers parents/enfants de jeux, de lecture, randonnée et autres... seront mis en place un jour par semaine du 3 juin au 3 juillet. Nous communiquerons ultérieurement le fonctionnement et les dates précises.

- La mairie a du placer des panneaux sur les parterres de fleurs devant les locaux de la maternelle. Il est donc important de faire un rappel sur la surveillance des enfants au moment de la sortie de l'école.

En effet, il est essentiel de bien surveiller les enfants devant l'école maternelle par respect pour les aménagements qui s'y trouvent mais aussi par souci de sécurité pour les enfants.

De plus, nous avons remarqué que des mégots étaient jetés devant le portail de l'école, nous attirons votre attention sur la proximité de cendriers

- Rappel sur l'obligation d'accompagner les enfants de maternelle jusqu'à la porte de leur classe.

De puis le mois de novembre certaines personnes n'accompagnent pas les enfants de maternelle jusqu'aux portes et les laissent vers les portillons, Mme Melenchon rappelle le règlement, en maternelle il est obligatoire d'accompagner et de venir chercher les enfants aux portes de leur classe.

- Des locataires sortent souvent de leur logement au moment de la rentrée du matin ou de la récréation du matin, nous soulevons le problème afin de mettre un cadre plus sécuritaire.

Suite à la commission sécurité, deux DDEN se sont déplacés dans l'école pour se rendre compte de la situation.

Mr Roche DDEN chargé de la sécurité propose une interdiction de passage et de stationnement aux alentours de la cour de l'école élémentaire pendant le temps scolaire.

Le classeur « registre de santé et de sécurité au travail » a été rempli pour signaler les faits et il est complété ce jour « avec une solution provisoire »:

- La mairie propose que les baux des locataires soient revus au fur et à mesure, en ne proposant qu'une place de parking au lieu de deux. Ces places seraient sur le parking et non devant les logements.

Le personnel qui travaille à la cantine pourrait se garer sur le parking car cette année le nombre de places livrés est plus important.

Les DDEN continuent de suivre le dossier.

- **Questions des parents à l'équipe enseignante :**

- * Serait-il possible de rappeler aux enfants les jours de bibliothèque ou de sport via un document dans le carnet de liaison car certains enfants ne transmettent pas les informations à leurs parents, ce qui occasionne des oublis de matériel ?

Les jours ont été notés dès le début des activités, cependant il peut y avoir des changements suite à certains événements se produisant sur la commune.

- * Concernant la piscine, il y a eu des changements au niveau des classes de CM1 par rapport aux premières informations données, pourrait on savoir pourquoi ?

Nous avons pu avoir deux plages, une pour les CM1 de Mme Guyot et une pour les CM1 de Souzy donc comme les effectifs de ces deux classes sont en dessous de 30, les CE2/CM1 iront à la piscine ainsi que les CM1/CM2

- * Pour la fête de l'école, est ce qu'il est envisagé de faire chanter les enfants qui le souhaitent comme l'année dernière ? Cela avait été très apprécié par les familles et par les enfants.

La chorale est mise en place par Mme Garde et Mme Commarmond

Nous verrons ce qui peut être envisagé pour la fête de l'école, nous en reparlerons avec le sou des écoles et les parents d'élèves ultérieurement

- **Question pour l'équipe enseignante et la municipalité :**

- *Est ce que les enfants ont le pont de l'Ascension ? Si le mercredi est travaillé à la place du vendredi, est ce que la cantine sera assurée ce jour-là ? (Sur le portail famille de la mairie, c'est le vendredi qui est prévu pour l'instant).

Sur aucun calendrier scolaire de cette année 2018-2019, il n'apparaît de rattrapage pour le pont de l'ascension.

Mr l'Inspecteur, présent au conseil, nous précise que sur le calendrier scolaire 2018-2019 il n'est pas mentionné de mercredi travaillé en rattrapage du vendredi de la semaine de l'Ascension ; cependant les recteurs peuvent changer le calendrier national, mais à ce jour il n'y aucune information.

- **Questions à la municipalité :**

- * Pourquoi les enfants sont-ils placés à la cantine et ne peuvent-ils plus choisir avec qui ils souhaitent manger ?

Les membres de la municipalité disent que les dames doivent quelque fois changer de place les « polissons ».

Les parents d'élèves demandent s'il n'est pas possible que les enfants puissent se retrouver par niveau de classe. Exemple que les CE2 ou CM1 répartis sur deux classes puissent se retrouver pour manger ensemble à une même table selon les affinités.

- * Est-ce que des repas à thèmes sont prévus ? Serait-il possible de connaître les dates à l'avance ? Ce sont toujours des repas très appréciés par les enfants.

Pas de communication car manque de places dans la cantine.

- * Suite au mail envoyé le 17 Janvier, par rapport au rappel de fonctionnement de la cantine et du périscolaire, plusieurs familles nous ont interrogés pour savoir s'il était possible de changer les modalités d'inscription (surtout par rapport au délai de 10 jours) ?

Il faudrait dégager une moyenne des enfants mangeant chaque jour et voir à partir de là s'il est possible de raccourcir ou non le délai.

Pour se désinscrire le faire par mail ou par téléphone à la mairie au numéro suivant 04.77.55.03.74

- Concernant les retards à 18h, sont-ils récurrents, nombreux, concernent-ils beaucoup de familles ?

Une famille est particulièrement concernée, les parents et l'équipe enseignante demandent à la municipalité de faire payer en plus au-delà de l'horaire final de 18h.

REMARQUE IMPORTANTE :

- Les enfants malades sont mis à l'école.

En effet, il y a très peu de maladies qui méritent une éviction, cependant pour le bien être de votre enfant et le respect des autres, il est souhaitable qu'il puisse se rétablir et se reposer en dehors de l'école.

Une information à destination des familles sera distribuée la semaine prochaine

Le prochain conseil se tiendra le 11 juin